

Chirurgie infantile - CHU Nantes



Service de Chirurgie infantile
Hôpital Mère-Enfant
Site de l'Hôtel Dieu
7 quai Moncoussu, 44093 Nantes

Secrétariat : 02 40 08 36 10
Orthopédie : 02 40 08 36 86
Viscéral : 02 40 08 36 85

Cadre de santé : 02 40 08 35 87

Hôpital Mère-Enfant,
Service de CHIRURGIE INFANTILE,
2ème étage, hospitalisation conventionnelle

Salle de soins secteur viscéral 24/24h : 02 40 08 35 89

Salle de soins secteur orthopédique 24/24h : 02 40 08 35 95

Présentation du service

Le service de chirurgie infantile prend en charge les enfants présentant une pathologie potentiellement chirurgicale, de la naissance à l'adolescence. Le service de chirurgie infantile est situé dans l'hôpital enfant-adolescent. Il est un des éléments constitutifs du pôle hospitalo-universitaire (PHU) 5 femme-enfant-adolescent, garantissant ainsi la présence de l'ensemble des compétences requises (pédiatrie, réanimation néonatale et pédiatrique, anesthésie spécialisée).



Le service est centre référent en oncologie chirurgicale pédiatrique orthopédique et viscérale dans le cadre des filières de soins d'expertise du réseau régional d'oncologie pédiatrique (FMIH) des Pays de la Loire.

Associée aux interventions chirurgicales proprement dites, l'activité réalisée dans le service comporte une activité médicale de consultation et de suivi, au long cours si nécessaire. Chez l'adolescent, ce suivi au long cours a conduit à l'instauration de consultations de transition avec les spécialistes adultes (urologie, chirurgie digestive, chirurgie osseuse).

Chirurgie infantile - CHU Nantes

Equipe soignante

- Chef de service : Pr Marc-David Leclair

La totalité des activités du service de chirurgie infantile est réalisée par une équipe de chirurgiens seniors titulaires, ayant des compétences et des orientations spécifiques.

Equipe médicale

Orthopédie :	Pr Antoine Hamel Dr Emmanuelle Mayrargue Dr Antoine Chalopin
Viscéral	Pr Marc David Leclair Dr Caroline Camby Dr Audrey Guinot Dr Stephan De Napoli Cocci

Sage-Femme Cadre

Caroline LEFEUVRE

Equipe pluridisciplinaire

- Psychologue
- Assistante sociale : Mme Anaïs Frappin
- L'équipe de kinésithérapeutes
- Educatrice jeunes enfants : Mmes Marion Chateignier et Laurence Bailly
- Equipe enseignante

Renseignements pratiques généraux



Hébergement

La présence d'un des deux parents la nuit est autorisée. Il est demandé de replier le lit accompagnant dès 7h permettant ainsi la visite des chirurgiens, l'accès des soignants au chevet de votre enfant et l'entretien de la chambre. Le linge de toilette sera fourni par le service afin qu'il ne reste pas de linge humide dans le cabinet de toilette.

Si votre domicile est éloigné vous pouvez bénéficier d'un hébergement à la Maison des Parents. Ce lieu de vie est une véritable maison qui vous permet d'être à la fois auprès de votre enfant malade (cf plaquette) et de recréer votre univers familial à votre propre rythme. Une demande doit être formulée auprès du cadre de santé ou de l'équipe soignante avant 13h.

Chirurgie infantile - CHU Nantes



Repas des parents

Les parents peuvent prendre les repas au self restaurant de l'Hôtel-Dieu (9e étage) tous les jours, de 11h30 à 14h30. Une cafétéria est ouverte de 8 h à 19 h au niveau de l'accueil de la maternité, elle sert notamment des sandwiches et des salades.

Si les parents souhaitent prendre les repas dans le service, ils doivent le signaler à l'équipe soignante, si possible la veille. En cas d'impossibilité, il est envisageable d'appeler le service de restauration afin d'obtenir un repas jusqu'à 12h00. Pour les petits déjeuners et dîners, le service des admissions (à l'accueil du rez-de-chaussée du pavillon de la Mère et l'Enfant) propose la vente de tickets.



Salle des parents



Cette salle est réservée à l'accueil des enfants et de leurs parents/proches. Il est possible d'y prendre des repas. Un micro-onde est à votre disposition dans le service sur la période des repas (12h15/13h15 puis 18h15/19h15).



Le téléphone / télévision

L'enfant, adolescent ou jeune adulte hospitalisé disposera de la télévision et du téléphone. Ces prestations sont payantes. Vous devez composer le 36 à partir du téléphone de la chambre de votre enfant pour faire installer la télévision, le téléphone et le wifi.

Des ordinateurs avec webcam peuvent être mis à votre disposition (Association Docteur Souris), en fonction des disponibilités. Un contrat est établi pour ce prêt par l'éducatrice de jeunes enfants.



La salle de jeux

L'enfant / le jeune ressent douloureusement la rupture avec son cadre de vie habituel et les contraintes imposées par l'hospitalisation. Il importe donc d'aménager les services pour que ceux-ci puissent y poursuivre leurs activités quotidiennes. Le service possède deux salles de jeux dont l'une est ouverte en permanence. La seconde salle de jeux est ouverte en présence des éducatrices soit :

Du lundi au vendredi, de : 9h00 - 12h30 et 14h - 17h.

Des projets éducatifs pourront être élaborés par les éducatrices.

Les plus jeunes enfants se rendront dans la salle de jeux accompagnés de leurs parents ou de membres du personnel. Nous vous demandons également de respecter le travail de chacun en replaçant les objets empruntés à leur place et d'éviter de laisser les restes du goûter.

Chirurgie infantile - CHU Nantes

Certains patients porteurs de virus ou de bactéries peuvent avoir un accès limité à la salle de jeux. Celle-ci est un lieu de partage, y compris de microbes. Ceci impose donc de respecter des règles d'hygiène comme laver les mains de votre enfant avant et après le passage dans la salle de jeux.

Les soignants sont attentifs à la présence des parents auprès de leur enfant et doivent vous aider à ce que vous vous sentiez le mieux possible auprès de lui. En cas de problème, n'hésitez pas à solliciter le personnel soignant et le cadre de santé.



Le stationnement

Afin de répondre à vos besoins, un parking gratuit situé sur l'Ile de Nantes est à votre disposition. Des navettes assurent votre transfert du parking vers le site de l'Hôpital Mère et Enfant. Veuillez-vous renseigner auprès des soignants afin d'obtenir les modalités d'accès.

Scolarité



La scolarité

Une circulaire de novembre 1991 rappelle « le droit des enfants et des adolescents atteints par la maladie, de façon temporaire ou chronique, à recevoir l'enseignement prévu pour tous, ou un enseignement dispensé de manière spécifique tenant compte de leur état de santé ».

A l'hôpital

Lors des hospitalisations, le suivi scolaire est assuré par l'équipe enseignante de pédiatrie. Elle assure les cours individuels ou en petits groupes. Les jours, les horaires et la fréquence des cours seront déterminés avec vous et votre enfant.

Les enseignantes prennent contact avec l'école de votre enfant afin d'assurer un lien entre l'école et l'hôpital et étudier le programme de la classe. Vous pouvez les joindre : au 02 40 08 35 07 ou au 02 40 08 34 92

Chirurgie infantile - CHU Nantes

Intervenants extérieurs dans le service

Ces personnes jouent un rôle majeur dans le maintien des activités ludiques, évitant la rupture avec l'extérieur.



Le secteur conventionnel

Présentation générale

Votre enfant est accueilli dans le service de chirurgie infantile par une infirmière puéricultrice et/ou une auxiliaire de puériculture. Votre enfant sera revu dans le service par l'anesthésiste avant l'intervention chirurgicale.

La visite des chirurgiens a lieu tous les matins à partir de 7h30. Une contre-visite est effectuée dans l'après-midi, les horaires sont variables selon l'activité chirurgicale des médecins.

Les locaux

Le service de chirurgie infantile est composé de 14 chambres seules et 12 chambres doubles soit un total de 38 lits. Les chambres seules permettent un monitoring cardio-respiratoire continu. Elles sont attribuées en priorité aux enfants nécessitant une telle surveillance en post opératoire.



Deux salles de bain avec douche sont à la disposition des enfants et parents qui ne disposent pas de douche dans leur cabinet de toilette.

Chirurgie infantile - CHU Nantes

Le personnel

Un binôme infirmière puéricultrice/ auxiliaire de puériculture est présent sur les horaires suivants :

6h30 - 14h00

13h30 - 21h00

20h45 - 6h45

L'infirmier(e)/puériculteur(trice) « prend soin » de votre enfant en partenariat avec lui, vous, les parents ainsi que son chirurgien et les partenaires non médicaux.

Les agents du bionettoyage assurent quotidiennement des activités principalement centrées, sur l'hygiène et l'entretien de l'environnement.

Les formalités

Il vous ait demandé de passer aux admissions avant l'entrée (horaires) ou l'accueil

L'alimentation

L'accès à l'office est réservé uniquement au personnel, vous n'êtes pas autorisé à vous servir seul.

Les repas sont servis à partir de :

Petit-déjeuner : 7h15

Déjeuner : 12h15

Diner : 18h15.

Un goûter sera proposé à votre enfant l'après-midi.

La présence des parents

L'enfant/ le jeune hospitalisé à besoin de la présence régulière de ses parents, aussi les visites sont autorisées sans restriction d'horaires. Le réconfort et le soutien quotidien des proches sont essentiels pour que la maladie et l'hospitalisation soient mieux vécues.

La durée et le rythme des visites relèvent de choix personnel, en fonction des contraintes extérieures (travail...). Une présence continue n'est pas toujours nécessaire et l'équipe est présente pour aider les parents à prendre en compte leur fatigue et leurs autres enfants.

Les grands-parents ou quelqu'un de proche peuvent aussi prendre le relai par moments s'ils ont des relations privilégiées avec votre enfant.

Comment aider votre enfant

N'hésitez pas à apporter tout ce qui peut l'aider à mieux vivre son hospitalisation

- Doudou, sucette, jouets
- Photos, posters,
- Vêtements personnels et affaires de toilette
- Il est possible de décorer l'environnement à l'image de votre enfant.

Sortie

La sortie d'un enfant mineur ne pourra se faire qu'en présence d'un majeur en possession de sa carte d'identité.